



## Pourquoi l'éolien mer est inutile, cher et dommageable en France ?

- **L'éolien en mer est inutile en France car :**

- a) Il ne contribue pas à assurer la demande d'électricité lors du pic de consommation l'hiver en période froide anticyclonique ;
- b) Il apporte sur le réseau une partie importante de l'énergie produite entre mars et octobre quand la demande est faible et la production surabondante, ce qui conduit à l'exporter à des prix très bas en-dessous des prix contractuels, et donc largement subventionnés ( cf rapport trimestriel S1 2024 de RTE publié le 29 juillet) ;
- c) Il ne contribue pas à la décarbonation de l'électricité, déjà décarbonée à 92% en France par le nucléaire et l'hydraulique et nécessite des compléments (absence de vent) souvent fossiles, comme chez la majorité de nos voisins européens
- d) Il ne contribue pas à notre indépendance énergétique car les matériaux critiques et très souvent les composants principaux sont importés ; son installation est majoritairement dépendante d'opérateurs non français.
- e) Les fonds marins sont plus profonds qu'en mer du Nord et l'éloignement au-delà des 12 milles impose les solutions flottantes qui sont loin de la maturité nécessaire à leur développement industriel ;
- f) Les vents sont moins forts et moins réguliers (plus variables, plus intermittents... ) qu'en Mer du Nord ;
- g) Il nécessite de construire un nouveau réseau de raccordement au réseau RTE et des instruments de flexibilité en raison de la variabilité et de l'intermittence ;

- **L'éolien en mer est cher en France car :**

- a) La technologie est peu maîtrisée et les coûts sont plus élevés que ceux de toutes les autres solutions énergétiques ;
- b) Les conditions d'acceptabilité lors du récent débat public « **La mer en débat** » imposent un éloignement important des côtes et donc un surenchérissement des coûts par rapport aux solutions d'éolien posé : Flottant 50 à 100% plus cher que les solutions posées si technologiquement cela se révèle possible (*abandon de l'expérimentation en Bretagne Sud, et essais /coûts non concluants de l'expérimentation en Méditerranée*)
- c) Les coûts d'entretien sont très élevés et aléatoires en raison des conditions imposées par le vent, l'eau, le sel et les tempêtes qui, durant l'hiver 2023-2024, ont affecté de façon majeure la 1<sup>e</sup> installation en production au large de St Nazaire;
- d) Les coûts de raccordement au réseau RTE sont très élevés et nécessitent à la fois des équipements de flexibilité (intermittence) et d'amortissement des variations brutales de production (données des 3 champs actuellement en production (St Nazaire, St Brieuc et Fécamp) ;
- e) Les coûts de compensation comme pour l'éolien terrestre et le photovoltaïque auprès de fournisseur quand les prix de marché sont bas ( plus de 50% d temps au 1<sup>er</sup> semestre 2024 cf rapport S1 2024 RTE) sont en train d'exploser ( cf rapport CRE du 11 juillet 2024)
- f) Les coûts de réversibilité (démontage et restauration à l'état initial, si possible !) imposés dans les appels d'offre sont les plus élevés de toutes les énergies renouvelables

- **L'éolien en mer est dommageable en France car :**

- a) Les impacts sur l'activité économique de la mer n'ont pas été mesurés (pêche, plaisance, tourisme,..) et ont créés des doutes majeurs lors du récent débat public « La Mer en débat » ;
- b) Les impacts sur la biodiversité et l'avifaune n'ont pas été mesurés et font l'objet de controverses importantes ;
- c) Les alertes de l'avis du « Comité National de Protection de la Nature » n'ont pas été pris en compte ;
- d) L'impact et les risques sur le réseau d'importance vitale de Transport d'électricité de RTE n'ont pas été évalués et font l'objet de doutes fondamentaux ;
- e) L'éolien en mer industrialise de façon définitive l'espace maritime et y porte atteinte, ainsi qu'aux sites classés du littoral français, et avec des coûts de réversibilité très élevés.